

LA TVA ET LES DROITS DE DOUANES POST - BREXIT

LE NOUVEAU RÉGIME DES ÉCHANGES DE BIENS AVEC LE ROYAUME-UNI

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés. Toutes les opérations avec le Royaume-Uni constituent désormais des opérations « hors UE » avec notamment le rétablissement des régimes douaniers

ÉCHANGES DE BIENS : LE RETOUR DES NOTIONS D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

- › Ventes au Royaume-Uni : l'exonération de TVA et le régime douanier à l'exportation
 - › Achats au Royaume-Uni : la fin des acquisitions intracommunautaires et la TVA à l'importation
- Cas pratique : identifier le régime de TVA applicable pour différentes opérations sur des biens avec le Royaume-Uni

L'EXONÉRATION DES DROITS DE DOUANE PRÉVUE PAR L'ACCORD DE COMMERCE ET DE COOPÉRATION

- › Les 2 cas de figure :
 - produits exonérés au titre du tarif extérieur commun
 - imposition par nature, mais avec un accord d'exonération possible sous conditions
- › Les différentes obligations douanières : déclaration d'importation/exportation, l'obtention d'un numéro EORI

PRESTATIONS DE SERVICE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE ROYAUME-UNI

- › Prestations de services extracommunautaires B to B : principe d'autoliquidation de la TVA par le preneur
 - › Les exceptions pour les prestations de services matériellement localisables
 - › L'imposition à la TVA des opérations B to C
- Cas pratique : identifier le régime de TVA applicable pour différentes opérations sur les services avec le Royaume-Uni
- Quiz interactif Kahoot

LA MODIFICATION DES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

- › La modification des rubriques à compléter dans la CA3
 - › La modification des mentions sur les factures (articles du CGI)
 - › La fin des DEB et DES
 - › La procédure de remboursement de TVA
- Cas pratique : remplir une CA3 avec des opérations de biens et services avec le Royaume-Uni et identifier les mentions sur les factures nécessaires

LES RÉGIMES SPÉCIFIQUES MIS EN PLACE AU ROYAUME-UNI

- › L'autoliquidation de la TVA britannique
 - › Le traitement des opérations de ventes de biens par des assujettis étrangers à des clients britanniques
- Quiz interactif Kahoot de validation des acquis

OBJECTIFS

Interpréter le nouveau régime des échanges de biens avec le Royaume-Uni : des opérations intracommunautaires aux exportations/importations. Appliquer aux prestations de services les évolutions nécessaires post Brexit. Identifier les changements en matière d'obligations douanières, de rubriques de CA3 et de mentions sur les factures. Mettre en œuvre les régimes spécifiques de TVA mis en place au Royaume-Uni.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une formation en ligne d'une demi-journée, 100% opérationnelle sur les changements post-Brexit en matière de douanes, de CA3 et de mentions sur les factures

Remise d'un dossier de synthèse « Biens et prestations avec le Royaume-Uni post-Brexit » récapitulatif pour chaque opération les rubriques de la CA3, les obligations douanières et les mentions sur la facture

De nombreux Quiz interactifs Kahoot permettant de dynamiser la formation et de retenir les règles et les concepts plus facilement

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Collaborateurs des services comptabilité et fiscalité

Avoir des notions sur les principes de TVA applicables dans les échanges internationaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

